

République Française
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE
de
STE-MARIE-AUX-CHÊNES

Département de la Moselle



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 11 DÉCEMBRE 2024 : ACTES COMMUNICABLES

Date de la convocation : 04 décembre 2024

Délibérations envoyées au contrôle de légalité 18 décembre 2024, accusées réception le 18 décembre 2024.

Séance du 11 décembre 2024, sous la présidence de Madame RAVENEL Sabine, vice-présidente du C.C.A.S.

Membres du Conseil
d'Administration : 11
Membres présents : 07
Membres votants : 07

Présents : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; ROBERT D. ; GALLET C. ; BARTHEL N. ; KLINGLER E. ; GIRARD E.

Excusé(e)s : LAMARQUE S. ;

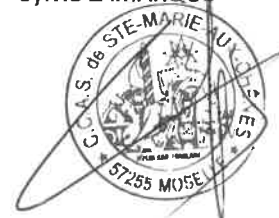
Non excusé(e)s : PEREIRA G. ; ROUGEOT S. ; SABATELLA F.

Les membres suivants avaient délégué leur mandat respectivement à :

La séance débute à 18h30.

La séance se termine à 19h15.

La Présidente du C.C.A.S,
Sylvie LAMARQUE



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 11 DÉCEMBRE 2024**

- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

➤ **Affaires budgétaires**

POINT N° 1 : Mutuelle de Santé Communale pour les séniors

➤ **Affaires diverses**

POINT N° 2 : Affaires courantes

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 11 DÉCEMBRE 2024

DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. désigne BARTHEL Nadine comme secrétaire de séance.

VOTES POUR :	07
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 11 septembre 2024, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables) est soumis à l'approbation des membres de ce conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- **APPROUVE** le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 11 septembre 2024, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables).

VOTES POUR :	07
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

POINT SUR LES
AFFAIRES BUDGÉTAIRES

POINT N° 1 : EXAMEN D'UN DISPOSITIF DE MUTUELLE SANTÉ POUR SÉNIORS

Suite à une proposition de la Mutuelle Familiale d'Homécourt, le Conseil d'Administration du C.C.A.S examinera la convention de partenariat proposée.

Cette mutuelle s'adressera dans un premier temps aux séniors de la commune.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de proposer la Mutuelle Familiale d'Homécourt dès 2025 aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que pour toutes les personnes en situation précaire de la commune.
- **AUTORISE** la Présidente ou en cas d'empêchement, la Vice-Présidente à signer la convention avec la Mutuelle Familiale d'Homécourt.

VOTES POUR :	07
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

La présidente du C.C.A.S.
Sylvie LAMARQUE



La secrétaire de séance
Nadine BARTHEL

B Barthel

AFFAIRES DIVERSES

POINT N° 2 : POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

Un point est fait sur les demandes d'aides.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE DU C.C.A.S. EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2024-019	Bon alimentaire : 50€
2024-020	Bon alimentaire : 50€

NUMÉROS D'ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 11 DÉCEMBRE 2024

N° D'ORDRE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
2024-010	Examen d'un dispositif de mutuelle santé pour séniors

Liste des membres présents lors de la séance : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; ROBERT D. ; BARTHEL N. ; GIRARD E. ; KLINGLER E. ; GALLET C.

SAINTE MARIE AUX CHÊNES,
Le 18 décembre 2024

La présidente de séance
Sylvie LAMARQUE,
Présidente du C.C.A.S.



La secrétaire de séance
Nadine BARTHEL,
Membre du CA du C.C.A.S.

B Barthel